



Déclaration préliminaire de la FSU lors du CTPD de Vaucluse du 2 février 2017

Au premier abord, avec une dotation positive de 38 emplois, on pourrait penser que le département a la capacité de préparer la rentrée scolaire 2017 de façon sereine. Vous le déclarez aisément.

Nous n'avons pas la même appréciation. Car la lecture des premiers éléments du bilan de rentrée 2016 publié par le ministère nous apporte un bémol. Il y apparaît que le Vaucluse n'est pas un département bien doté en emplois pour toutes les missions qu'il doit remplir au service des élèves.

Pour réussir en 2016 à tout juste rattraper son P/E de 2010, il doit consacrer un taux d'emploi élevé pour les structures classes. Le département a un taux d'enseignants affectés dans les classes supérieur à la moyenne nationale et même, plus remarquable, à la moyenne des départements scolarisant des effectifs élèves similaires.

Et ce n'est pas pour autant qu'il y a trop de classes ouvertes en Vaucluse. Au contraire, les taux d'élèves par classe en maternelle et en élémentaire sont là encore supérieurs à la moyenne nationale.

Il faudrait donc que le département puisse consacrer encore d'avantage de postes à des ouvertures de classes.

- Pour réussir, comme nous le demandons, à baisser les seuils appliqués depuis plus de dix ans pour étudier les maintiens et les ouvertures de classes.
- Pour être en capacité réelle de prendre en compte les structures des écoles, le profil des élèves qui y sont scolarisés sans buter sur ces seuils. Et permettre d'ouvrir des classes dans des écoles primaires et dans des écoles qui n'ont pas le classement EP alors qu'elles en ont les caractéristiques.
- Pour permettre une scolarisation significative des enfants de moins de 3 ans sur large panel d'écoles.

Malheureusement, le nombre de postes disponibles ne le permet pas. Car il y a d'autres missions d'enseignement et d'accompagnement des élèves qui sont à la traîne dans le département.

A la lecture des décisions annoncées pour améliorer ces missions, nous constatons que les créations envisagées ne suffiront pas.

- Il y a besoin de plus que 5 nouveaux postes de remplaçants pour garantir le temps d'enseignement légalement dû à tous les élèves dans des conditions correctes. Pour remplacer les collègues en congé de maladie ou en stage, mais pour les remplacer aussi lorsqu'ils participent aux équipes de suivi et aux équipes éducatives.
- Il y a besoin de plus que 3 nouveaux postes de brigades pour pouvoir réellement améliorer les propositions de formations offertes à l'ensemble des enseignants. Pour permettre à nouveau des stages départementaux en présentiel sur une ou plusieurs semaines.
- Il y a besoin de plus que 2 nouveaux postes UPE2A pour pouvoir réellement améliorer les conditions d'enseignement offert aux élèves allophones. Pour assurer à chacun les 9h00 de prise en charge hebdomadaire prescrites dans les textes.

- Il y a besoin de multiplier les antennes RASED et les dispositifs spécialisés d'aide aux élèves en difficulté scolaire.
- Il y a besoin de programmer un nombre conséquent de départs en stages ASH pour qualifier les enseignants qui exercent sur les postes spécialisés.
- Il y a besoin d'implanter plus que 2 nouveaux postes d'enseignants référents de scolarité pour améliorer les conditions de travail des enseignants et améliorer les services rendus aux familles et aux écoles. Il est nécessaire de créer un nouveau maillage départemental, mais il est également nécessaire d'ouvrir un nouveau poste de référent détaché auprès de la MDPH.

Le directeur académique a rencontré les enseignants référents il y a maintenant deux mois. Ils étaient ressortis de l'entrevue avec le sentiment d'avoir pu exposer les difficultés dans lesquelles ils travaillent. L'annonce de la création de seulement 2 postes après ces propos est reçue très négativement.

- Il faudrait pouvoir octroyer du temps de décharge de direction supplémentaire à des écoles pour leur donner la capacité de fonctionner correctement.

Les textes le permettent, les moyens non ! Les collègues s'épuisent faute de temps suffisant pour assurer la direction. Dans les grosses écoles comme dans les autres, même lorsque ne pèse pas sur elles la menace d'une disparition du poste d'AAD.

- Il faudrait pouvoir attribuer des moyens supplémentaires aux réseaux ruraux : au moins rétablir ceux perdus au fil des ans par manque de postes. (décharges pour les réseaux, poste EMALA...)

Mais avant cela, ne pas fermer l'école rurale de Brantes qui permet d'accueillir des élèves habitant dans une zone rurale de montagne très isolée.

Nous exerçons un métier qui demande beaucoup de disponibilité et pour lequel les relations humaines sont prépondérantes.

Aussi il va sans dire que plus les collègues peuvent travailler dans la sérénité, meilleure sera la qualité de l'enseignement qu'ils dispenseront aux élèves et meilleure sera la qualité de leur prise en charge.

Pour cela, nous vous demandons Monsieur le Directeur Académique, de prendre des décisions qui préservent au mieux cette sérénité des collègues en recherchant à les placer dans de bonnes conditions de travail.

C'est pour cela par exemple que nous vous demandons, et pour tenir compte des échanges qui ont eu lieu lors du CTA du 24 janvier, de ne pas modifier l'organisation des services des enseignants référents de scolarité en maintenant les conditions d'exercice actuellement définies.

C'est pour cela que nous vous demandons d'intervenir auprès des mairies, en installant avec elles un dialogue constructif, pour que celles qui ont supprimé des temps de présence d'ATSEM pendant les heures d'enseignement comprennent que c'est à l'encontre de tous.

D'abord à l'encontre des élèves, mais aussi à l'encontre des enseignants et de leurs propres employés.

Employés qui se sont mobilisés hier, mercredi 1^{er} février, dans le cadre d'une intersyndicale dont la FSU est membre, pour exiger notamment la présence d'une ATSEM par classe de maternelle et une amélioration des textes statutaires régissant leur cadre d'emploi. Le SNUipp-FSU soutient cette mobilisation.

Enfin pour finir, nous vous réitérons notre demande qu'un poste de secrétaire soit implanté à l'IEN à Pertuis. Cela aussi permettrait de contribuer au bon fonctionnement du service d'éducation.